



Sont heureux de vous inviter à

« Quatre mariages et un enterrement »

samedi 13 décembre 2008 à 14 heures 30

Les mariages militants se tiendront devant la mairie du 2<sup>me</sup> arrondissement de Paris  
8, rue de la Banque

Une marche funèbre se dirigera vers le Conseil constitutionnel, en voix et en musique

Enfin, la liberté du mariage sera mise en bière aux abords du Conseil constitutionnel



Malgré les nombreux rappels à l'ordre prononcés par le Conseil constitutionnel, certains maires sortent encore régulièrement de leur attribution pour se faire le relais d'une politique de lutte contre l'immigration familiale.

Les couples franco-étrangers font les frais de ces écarts qui se manifestent par des refus de célébration, des dénonciations à la police ou encore des saisines abusives du Procureur de la République.

C'est pourquoi le mouvement des « Amoureux au ban public » souhaite par diverses actions, rappeler les pouvoirs publics au respect de la liberté d'aimer et de se marier avec la personne de son choix.

contact : Fred au 06 81 91 36 09